

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER



Fiche signalétique du 6/6/2023, révision 9

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Code commercial: TWDS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Protecteur du Teak - pour l'artisanat de loisirs à seulement

Usages déconseillés :

Toutes les utilisations qui ne figurent pas dans les utilisations recommandées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

BARKA s.r.l. Strada Padana Superiore, 256/266 – 20055 Vimodrone – MI – ITALIA

Tel. (+39) 02 27408033 – Fax (+39) 02 2504072

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@barka.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Niguarda Ca' Granda - Milano - Tel. 02-66101029

Centre antipoison – “Ospedale Pediatrico Bambino Gesù” Dip. Emergenza e Accettazione
DEA - Roma - Tel. 06-68593726

Centre antipoison – Policlinico "Umberto I" - Roma - Tel. 06-49978000

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Universitaria di Foggia - Tel. 800183459

Centre antipoison – Policlinico "Agostino Gemelli" - Roma - 06-3054343

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera "Antonio Cardarelli" - Napoli - Tel. 081-5453333

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Universitaria "Careggi" U.O. Tossicologia Medica -
Firenze - Tel. 055-7947819

Centre antipoison – Centro Nazionale di Informazione Tossicologica - Pavia - Tel. 0382-
24444

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera "Papa Giovanni XXIII" - Bergamo - Tel. 800883300

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Integrata di Verona - Tel. 800011858

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

 Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.

 Attention, STOT SE 3, Peut provoquer somnolence ou vertiges.

 Danger, Asp. Tox. 1, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les
voies respiratoires.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER



Danger

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P331 NE PAS faire vomir.

P370+P378 En cas d'incendie, éteindre avec de CO2 ou de poudre chimique .

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Dispositions spéciales:

PACK1 L'emballage doit être équipé de fermeture de sécurité pour les enfants.

PACK2 L'emballage doit avoir une indication tactile de danger pour les aveugles.

Contient

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens present en concentration >= 0.1%

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

80% - 90% hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

CAS: 64742-48-9, EC: 919-857-5



2.6/3 Flam. Liq. 3 H226



3.10/1 Asp. Tox. 1 H304

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

 3.8/3 STOT SE 3 H336

EUH066

225 ppm acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Numéro Index: 607-195-00-7, CAS: 108-65-6, EC: 203-603-9

 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226

 3.8/3 STOT SE 3 H336

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), de la poudre sèche, de l'eau pulvérisée ou de la mousse pour éteindre les flammes.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Jets d'eau directs.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
 - Porter les dispositifs de protection individuelle.
 - Éliminer toute source d'allumage.
 - Emmener les personnes en lieu sûr.
 - Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
 - Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
 - Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
 - En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
 - Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
 - Pour le confinement:
 - Contenir et absorber les déversements avec un matériau absorbant inerte (par exemple, sable, terre, vermiculite, kieselguhr).
 - Placez le matériel contaminé dans des récipients appropriés et éliminez les déchets.
 - Pour le nettoyage:
 - Laver à l'eau abondante.
 - Récupérer l'eau usée et, si nécessaire, les envoyer pour élimination dans des usines autorisées.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques
 - Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
 - Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
 - Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.
 - Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.
 - Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
 - Conserver dans des locaux toujours bien aérés.
 - Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.
 - Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.
 - Éviter l'exposition directe au soleil.
 - Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
 - Matières incompatibles:
 - Aucune en particulier.
 - Indication pour les locaux:
 - Frais et bien aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
 - Aucune utilisation particulière

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1. Paramètres de contrôle

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

UE - TWA(8h): 275 mg/m³, 50 ppm - STEL(): 550 mg/m³, 100 ppm - Remarques:

Skin

Procédures de surveillance recommandées:

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

Valeurs limites d'exposition DNEL

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques - CAS: 64742-48-9

Travailleur professionnel: 77 mg/kg bw/day - Consommateur: 46 mg/kg bw/day -

Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques -

Remarques: ECHA

Travailleur professionnel: 871 mg/m³ - Consommateur: 185 mg/m³ - Exposition:

Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

Consommateur: 46 mg/kg bw/day - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long

terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

Consommateur: 570 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Travailleur professionnel: 796 mg/kg bw/day - Consommateur: 320 mg/kg bw/day -

Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques -

Remarques: ECHA

Travailleur professionnel: 275 mg/m³ - Consommateur: 33 mg/m³ - Exposition:

Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Point final: irritation (voies respiratoires) - Remarques: ECHA

Consommateur: 36 mg/kg bw/day - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long

terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

Consommateur: 33 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux - Point final: irritation (voies respiratoires) - Remarques: ECHA

Travailleur professionnel: 550 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence:

Court terme, effets locaux - Point final: irritation (voies respiratoires) - Remarques:

ECHA

Consommateur: 500 mg/kg/d - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Court terme

(aigue)

Valeurs limites d'exposition PNEC

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Cible: Eau douce - valeur: 635 µg/l - Remarques: ECHA

Cible: Eau marine - valeur: 63.5 µg/l - Remarques: ECHA

Cible: 10 - valeur: 6.35 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: 11 - valeur: 100 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 3.29 mg/kg dw - Remarques: ECHA

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.329 mg/kg dw - Remarques: ECHA

Cible: Sol (agricole) - valeur: 0.290 mg/kg dw - Remarques: ECHA

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser une protection oculaire de sécurité assurant une protection contre les éclaboussures de liquides.

Protection de la peau:

Vêtements de protection pour les agents chimiques.

Protection des mains:

Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Gants recommandés : Viton ® ou Nitrile, épaisseur = 0.38 mm.

Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture > 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Gants recommandés : Nitrile, épaisseur = 0.12 mm.

Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau des gants.

La performance et l'efficacité des gants peut être diminuée par des dommages physiques/chimiques et une conservation inadéquate.

Protection respiratoire:

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible.

Travailler dans des zones bien ventilées. Protection respiratoire en cas de formation de poussières: Filtre à particule type P2 (EN 143). Protection respiratoire en cas de formation de vapeurs : Demi-masque respiratoire avec filtres combinés A2-P2 (jusqu'à une concentration de 0,5% en volume).

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. S'il est impossible de maintenir les concentrations de vapeurs et de poudres de solvants en dessous de la valeur limite d'exposition professionnelle, porter des moyens de protection respiratoire appropriés.

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
État physique:	Liquide	--	--
Couleur:	brun	--	--
Odeur:	d'hydrocarbures	--	--
Point de fusion/point de congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	145-200 °C	--	--
Inflammabilité:	inflammable	--	--
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	N.A.	--	--
Point éclair:	38 ° C	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
pH :	Pas important	--	non applicable
Viscosité cinématique:	<= 14 mm ² /sec (40 °C)	--	--
Hydrosolubilité:	N.A.	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	0.1 hPa	--	(20 °C)
Densité et/ou densité relative:	0.8	--	--
Densité de vapeur relative:	N.A.	--	--
Caractéristiques des particules:			
Taille des particules:	N.A.	--	--

9.2. Autres informations

Pas autres informations importantes

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Évitez la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes nues et autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Informations toxicologiques sur le produit :

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

a) toxicité aiguë

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Le produit est classé: STOT SE 3 H336

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Le produit est classé: Asp. Tox. 1 H304

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques - CAS: 64742-48-9

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 5000-15000 mg/kg bw - Source: ECHA

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 3160-5000 mg/kg bw - Source: ECHA

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat = 2000 mg/kg bw - Source: ECHA

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 4.951-9.3 mg/l - Durée: 4 h - Source: ECHA

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 5 mg/l - Durée: 8h - Source: ECHA

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 41-4467 ppm - Durée: 8h - Source: ECHA

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

j) danger par aspiration:

Positif

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

a) toxicité aiguë:

Test: LC0 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 2000 ppm - Durée: 3h - Remarques: ECHA

Test: LC0 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 1728 ppm - Durée: 4 h - Remarques: ECHA

Test: LD0 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 5000 mg/kg pc - Remarques: ECHA

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 2000 mg/kg pc - Remarques: ECHA

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 6190 mg/kg pc - Source: Test OECD 401

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Négatif - Source: Test OECD 404

f) cancérogénicité:

Test: NOAEL - Voie: Inhalation - Espèces: Rat \geq 11.058 mg/l - Remarques: ECHA

g) toxicité pour la reproduction:

Test: NOAEC - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 5400 mg/m³ - Remarques: ECHA

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration \geq 0.1%

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques - CAS: 64742-48-9

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: NOELR - Espèces: Algues = 3-100 mg/l - Durée h: 72

Point final: EL50 - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Durée h: 72

Point final: LL50 - Espèces: Daphnie > 1000 mg/l - Durée h: 48

Point final: LL50 - Espèces: Daphnie > 1000 mg/l - Durée h: 24

Point final: LL50 - Espèces: Poissons > 1000 mg/l - Durée h: 96

Point final: LL50 - Espèces: Poissons > 1000 mg/l - Durée h: 24

Point final: NOEC - Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata = 100 mg/l - Durée h: 72

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie = 0.23 mg/l

Point final: EC50 - Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata > 1000 mg/l - Durée h: 72

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia magna > 1000 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1000 mg/l - Durée h: 96

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOELR - Espèces: Poissons = 0.131 mg/l - Durée h: 672

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie = 100 mg/l - Durée h: 504

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC0 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 500 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: ECHA

Point final: 19125.EC100 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 500 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: ECHA

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Point final: EC50 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 500 mg/l - Durée h: 48 -

Remarques: ECHA

Point final: LC0 - Espèces: Poissons = 100 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: LC50 - Espèces: Onchorhynchus mykiss 100-180 mg/l - Durée h: 96 -

Remarques: OECD 203 - ECHA

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 180 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: LOEC - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: NOEC - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 100 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: EC50 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 100 mg/l - Durée h: 504 -

Remarques: ECHA

Point final: EC50 - Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata > 1000 mg/l - Durée h: 72

- Remarques: OECD 201 - ECHA

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 63.5 mg/l - Durée h: 336 - Remarques: ECHA

Point final: NOEC - Espèces: Invertébrés aquatiques = 100 mg/l - Durée h: 504 -

Remarques: ECHA

Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 47.5 mg/l - Durée h: 336 - Remarques: ECHA

c) Toxicité pour les micro-organismes:

Point final: EC10 - Espèces: micro-organismes aquatiques > 1000 mg/l - Durée h: 0.5 -

Remarques: ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques - CAS: 64742-48-9

Biodégradabilité: 7 - Remarques: ECHA

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - %: 100 - Remarques: ECHA

12.3. Potentiel de bioaccumulation

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques - CAS: 64742-48-9

Test: LogPow 5-6.5

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Bioaccumulation: Bioaccumulable - Test: LogPow 1.2 - Remarques: (20 °C) OECD 117 - ECHA

Test: Kow - Coefficient de partition 1.2

12.4. Mobilité dans le sol

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Mobilité dans le sol: Mobile

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0.1\%$

12.7. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification
ADR-Numéro ONU: 1263
IATA-Numéro ONU: 1263
IMDG-Numéro ONU: 1263
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR-Nom d'expédition: PEINTURES
IATA-Nom d'expédition: PEINTURES
IMDG-Nom d'expédition: PEINTURES
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
ADR-Classe: 3
ADR-Etiquette: 3
IATA-Classe: 3
IATA-Etiquette: 3
IMDG-Classe: 3
Dispositions spéciales: N.A.
- 14.4. Groupe d'emballage
ADR-Groupe d'emballage: III
IATA-Groupe d'emballage: III
IMDG-Groupe d'emballage: III
- 14.5. Dangers pour l'environnement
Polluant marin: Non
IMDG-EMS: F-E, S-E
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): D/E
IATA-Avion de passagers: 355
IATA-Avion CARGO: 366
- 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
N.A.
- Autres informations: ADR: Quantités limitées LQ 5 I

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013
Règlement (EU) n° 2020/878
Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)
Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)
Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)
Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)
Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)
Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)
Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)
Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)
Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)
Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)
Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)
Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)
Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)
Règlement (EU) n° 2021/643 (ATP 16 CLP)
Règlement (EU) n° 2021/849 (ATP 17 CLP)
Règlement (EU) n° 2022/692 (ATP 18 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 75

Ajouter les règlements sur la classification des solvants

Classe 3 84.5 %

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1
le produit appartient à la catégorie: P5c

VOC (2004/42/EC) : 665 g/l

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	3.10/1	Danger par aspiration, Catégorie 1
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essais
STOT SE 3, H336	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1, H304	Méthode de calcul

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.